

# MERCI DE BIEN LIRE LE DOCUMENT.

## VACANCES D'HIVER

**Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces créneaux**

**Attention** : les inscriptions sont limitées sur les groupes !! **18 places pour les 9-11 ans, 26 places pour les 6-8 ans et 27 places pour les 3-5 ans.**

**Période de vacances d'hiver : Du lundi 09 au 13 février et du 16 au 20 février 2026.**

### POUR L'INSCRIPTION DE FRATRIES ST JEANNAISES :

- **Mardi 6 Janvier de 15h30 à 17h30** : INSCRIPTION POUR LES 3-11 ans. Afin d'éviter les erreurs, pour les fratries, nous vous demandons de faire un bulletin par enfant.

### POUR L'INSCRIPTION D'UN ENFANT UNIQUE ST JEANNAIS :

- **Jeudi 8 Janvier de 15h30 à 17h30** : INSCRIPTION POUR LES 3-11 ANS

### POUR L'INSCRIPTION D'UN ENFANT EXTÉRIEUR ET HABITANTS DE ST JEAN DE MOIRANS :

- **Aux heures de secrétariat à partir du vendredi 9 janvier** : INSCRIPTION POUR LES 3-11 ANS SELON LES PLACES RESTANTES

**Il faut** : Être adhérent à la MPT, avoir complété la fiche sanitaire accompagnée des photocopies des vaccins (si pas à jour) + PAI ou autres diagnostics médicaux importants s'il est nécessaire à l'accueil de votre enfant (on vous donnera une fiche enfant à remplir afin de mieux connaître votre enfant et de lui apporter le nécessaire à son bien-être). Fournir l'attestation CAF en cours (même si donné pour les mercredis).

**Pour toutes nouvelles inscriptions d'enfants merci de prendre rendez-vous avec la directrice Elise Carles.**

**Attention, sans l'attestation CAF, le tarif le plus haut sera appliqué.**

**Les inscriptions devront être accompagnées obligatoirement du règlement (chèque, chèques vacances, espèces ou virement à faire sur place), sans ce dernier, les inscriptions ne seront pas prises en compte.**

**Les règlements pour Février seront encaissés à partir du lundi 02 février 2026.**

**Après cette date, aucun remboursement ne sera fait, sauf en cas de maladie avec présentation de certificat médical dans les 48h.**